



La Normandie au temps de l'épidémie

Chronique médiévale n°652 – Récit des hauts faits des seigneurs de la région – Mois XI de l'an III du règne d'Emmanuel 1^{er}, dit "Le Superbe".

Les corps intermédiaires oubliés...

Qui écoute Saint Ceser ?

Où sont les bons avis, où sont les bonnes idées ? En Normandie, le Conseil économique et social est là pour en trouver, c'est ce que pense Jean-Luc Léger, son chancelier, une mission de la plus haute importance face aux incertitudes.

- S'il n'est pas toujours facile de faire travailler ensemble les membres du conseil, je veux parler des représentants des corporations, des manouvriers et des associations, il est utile de les écouter quand on y parvient, car la diversité de leurs regards croisés nous permet d'entrevoir ce qu'on ne peut pas voir autrement. C'est le bénéfice d'un point de vue "décalé", une richesse dont on aurait tort de se priver.
- Attention, on attend que les membres de cette honorable assemblée soient plus réactifs, comprennent plus rapides à publier de bons avis et de bonnes idées pour en finir avec l'épidémie, relancer les manufactures, répondre aux besoins des "sans-besogne" et des "sans pain", de plus en plus nombreux dans toutes les vicomtés. Pour le dire courtement, on attend d'eux des solutions.
- Mais les conseillers sont lents, trop lents, pareils à ces copistes qui débattent longtemps de la forme d'une lettrine avant de refermer le parchemin. Le chancelier Léger saura-t-il les faire travailler plus rapidement sur les sujets d'actualité où leur diversité est une richesse ? Espérons-le. L'urgence est là, moins de contemplation, davantage d'action : prions Saint Ceser pour qu'il accélère.
- Ce sursaut est nécessaire à sa crédibilité. Aujourd'hui, le duc Hervé ne tient pas compte de ses travaux, trop éloignés de ses préoccupations, il n'a pas de temps à perdre.

Ce n'est pas bon pour le duché.

Au temps de l'épidémie, le duché comptait de nombreuses confréries, guildes et corporations qui représentaient les marchands, les artisans, les manufacturiers et tous les roturiers qui produisent des richesses avec leurs mains.

- En Normandie, comme ailleurs, le roi les ignorait souvent : pourquoi s'embarasser de "corps intermédiaires" quand on est le "corps premier de l'État", celui qui sait tout, voit tout et comprend tout ?
- Le roi reconnaissait toutefois leur utilité dans certaines circonstances comme la gestion des Jacqueries ou la lutte contre les épidémies : *"j'accepte qu'on les appelle quand j'ai besoin d'eux !"*

En Normandie, le bailli Pierre-André Durand s'est rapidement tourné vers eux, quand la peste est là, on s'intéresse aux intermédiaires.

Qui sont-ils ?

Il y a les deux grandes confréries "universelles" : le MEDER, comprenez le Mouvement des Entreprises du Royaume et la CPME, la Confrérie des petites entreprises. À Paris, leurs représentants cherchent à influencer les conseillers du roi dans les couloirs du palais. Dans le duché, ils sont beaucoup plus discrets. Ils se contentent de répéter ce que disent leurs hauts dignitaires : *"protégez-nous et laissez-nous travailler !"* C'est bien, est-ce suffisant ?

- En Normandie, Pierre-Jehan Leduc est le maître du MEDER et Xavier Prévost celui de la CPME. Leur mission est difficile. Ils sont tiraillés entre leurs engagements collectifs et la nécessité de préserver leurs propres intérêts. Sont-ils soutenus ? Pas vraiment. Beaucoup de leurs pairs n'y croient plus ; ils démissionnent et se replient, les confréries maigrissent, difficile d'être écouté dans ces conditions-là.

À côté, il y a les confréries de "métiers" qui représentent la diversité des activités, chacune voyant le monde à la lumière de ses affaires, toutes convaincues d'être le centre et d'avoir raison. En Normandie, quand on les écoute, on perçoit le pépiement d'une nuée confuse : *"protégez-nous et laissez-nous travailler"*. C'est bien, est-ce suffisant ?

- On me rapporte ici que c'est la confrérie des maçons qui est la plus connue. Il faut dire qu'elle est aux mains de maître Alain Piquet, un homme d'expérience qui fréquente les "grands", il connaît le comte Joël de Caen et le duc Hervé, il est à l'aise avec les conseillers du roi, il sait écouter pour bien se faire entendre : *"protégez-nous et laissez-nous travailler !"*

C'est bien, est-ce suffisant ?

Non. La posture défensive n'est pas suffisante, on attend des corps intermédiaires qu'ils soient des forces de proposition pour élaborer avec les émissaires du roi, du duc, des comtes et vicomtes, les politiques locales de relancement nécessaires pour préparer l'après. Sur ce registre-là, on ne les entend guère : dommage !

Vive les moulins à vent.

Alors qu'on s'inquiète de l'avenir des manufactures et que la fermeture de nombreux ateliers est annoncée (celle de Vallourec à Déville-les-Rouen provoque la colère de tous les intéressés), la construction de moulins à vent, en très grande quantité, au large de nos plages, redonne de l'espoir aux seigneurs du duché.

- "Béni soit Éole, répètent-ils, l'installation des machines commence à Fécamp, elle est attendue à Ouistreham, on patiente encore un peu pour Le Tréport."
- L'autre jour, devant les hauts représentants du roi, ils ont dit et redit, leur volonté d'accueillir un quatrième parc de moulins.
- "Installez-le chez moi, a déclaré Dame Marie-Agnès, la vicomtesse de Fécamp, nous en avons déjà un, nous savons nous y prendre." Les pêcheurs, eux, sont moins contents.
- Le Haut Conseil du roi prendra sa décision, au plus tard, le 19^e jour de la nouvelle année, on fêtera la Saint Marius. Les futurs moulins seront construits plus loin des côtes afin de limiter les gênes.

Au Havre, le comte Édouard Barbe-Blanche est satisfait. "Notre ambition est aussi d'attirer chez nous la grande chaîne française des fabricants d'éoliennes ; les parcs sont une première étape." Ainsi parle le grand gypaète.



Informez-moi :
bertrand.tierce@wanadoo.fr

Éditeur : Chroniques & Actions SAS
Siret : 488 406 752 00011, RCS Evreux
La Chronique :

- N° CPPAP : 10081 88511.
- ISSN : 2117-9743
- Directeur : Bertrand Tierce.
- Abonnement : 260 € TTC / an.
- Contact : bertrand.tierce@wanadoo.fr
- Consultation possible sur la toile.

Que font les compagnies consulaires ?

Je dois maintenant vous parler des compagnies consulaires qui font partie des corps intermédiaires. Elles s'organisent en trois familles.

- Celles qui s'occupent du commerce sont les "CCI". Gilles Treuil est leur prévôt, il anime l'action de cinq échevins locaux dont trois sont très présents auprès de leurs comtes respectifs : maître Vincent Laudat à Rouen, Dame Léa Lassarat au Havre, et maître Michel Collin à Caen. Gilles s'emploie à les faire travailler en bonne intelligence, foin des grands discours, "faire, c'est mieux !".
- Celles qui s'occupent des artisans sont les "chambres de métiers". Il y en a quatre dans le duché au service d'une multitude d'activités bariolées que le maître boulanger, Jean-Denis Meslin essaie de fédérer. Pas facile, le prévôt des métiers est trop discret.
- Enfin, il y a les "chambres d'agriculture" qui représentent les laboureurs et les éleveurs des cinq baronnies, lesquels sont aimés du duc Hervé et de beaucoup d'autres seigneurs. Sébastien Windsor est leur prévôt, il a beaucoup d'idées, mais comme il anime aussi toutes les chambres du royaume, il n'est pas très présent.

C'est bien, est-ce suffisant ?

Autrefois, les compagnies disposaient de moyens importants pour aider les entrepreneurs, former les compagnons et construire les équipements nécessaires au commerce. Le roi les en a privés, il a ponctionné leurs trésors pour remplir le sien, depuis cinq ans, elles sont tenues l'écart, elles ont mangé leur pain blanc : "qu'elles se débrouillent !"

- Les choses sont en train de changer. Avec l'épidémie, le duc Hervé et le bailli Pierre-André redécouvrent leurs mérites : "sans elles nous ne pourrions pas mobiliser les roturiers, trop nombreux et dispersés ; sans elles nous ne pourrions pas les informer". Un retour en grâce ? Pas vraiment. Ici, le duc et bailli ont la bonté des bons maîtres devant de bons serviteurs, cette reconnaissance ne préjuge en rien de la suite.

La suite ?

- Il serait bon que les compagnies redeviennent les prédicatrices de l'aménagement des territoires, les oracles de leur développement, en valorisant leur position d'intermédiaire. Leurs trois prévôts devraient se retrouver pour en parler et s'accorder : le feront-ils ?

